



COMMUNE D'ESPARROS
Hautes-Pyrénées

N° dossier : 202./...

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE

Pose de compteur uniquement, en limite de propriété.
En DN 15

Nom et Prénom :
Adresse :
Commune : ESPARROS
Code Postal : 65130
Tél :
Adresse électronique :@.....

RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPRIETE A RACCORDER

Adresse des travaux :
Commune d'ESPARROS SECTION : parcelle n°:

- ☐ bâtiment existant ☐ terrain (sur parcelle en limite de voie communale)
- ☐ bâtiment en construction (n° permis de construire : date de délivrance :).
- ☐ terrain en construction (n° permis de construire : date de délivrance :).

Il est convenu que :

- ✓ Les travaux sur le domaine public pour l'installation d'un compteur sont réalisés par un professionnel désigné par la Commune.
- ✓ A l'issu de la pose du compteur un contrat de fourniture d'eau est automatiquement établi pour le compte du demandeur qui accepte les frais et les conditions d'installation mentionnés ci-dessous.
- ✓ Le compteur doit être protégé par l'usager contre le gel - en assurant dans la niche une protection thermique efficace (polystyrène...) - et contre les chocs en assurant une bonne couverture de niche, faute de quoi l'usager serait responsable de sa détérioration.

Les frais de raccordement comprennent :

- ✓ L'achat du compteur et du matériel nécessaire à son installation :
 - Compteur : 56.06 € H.T. - Niche avec couvercle : 42.15 € H.T. - Vanne : 18.08 € H.T. - Clapet : 15.68 € H.T.

Le pétitionnaire sollicitant un raccordement conduisant à une extension de réseau participe aux frais de prolongation du réseau d'alimentation en eau de la Commune suivant les forfaits ci-après détaillés :

- de 0 mètres à 5 mètres : 200 € H.T.
- de 5 mètres à 10 mètres : 400 € H.T.
- au-delà de 10 mètres : 10 € H.T par mètre supplémentaire. Un devis sera établi pour une extension au-delà de 10 mètres.

Les conditions d'installation suivantes :

- Ces tarifs s'appliquent sur terrain naturel hors rocher et revêtement enrobé.
- La Commune désigne le prestataire de son choix pour effectuer les travaux de raccordement.
- Le raccordement est réalisé en PE Ø 25, le compteur DN 15, le coffret compteur standard. Les coffrets muraux font l'objet d'un devis.
- Le matériel, installé sur le domaine public jusqu'au compteur, est obligatoirement fourni par la Régie des Eaux.

Fait à ESPARROS le,
signature.

Mise à jour le 10-03-2023 suite délibération du Conseil Municipal n° 2023/21.

Mairie d'Esparros - 5, place de la Mairie 65130 ESPARROS - Tél : 05.62.39.19.23 - Courriel : mairie.esparros@orange.fr